

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL
portant nomination des membres des commissions de contrôle,
chargées de la régularité des listes électorales,
dans chaque commune du département de l'Ain

La Préfète
Chevalier de la légion d'honneur
Officier de l'ordre National du mérite

Vu le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11 ;

VU les propositions des maires des communes du département de l'Ain ;

VU les ordonnances du tribunal judiciaire de Bourg-en-Bresse désignant ses délégués ;

Considérant qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture de l'Ain;

- A R R Ê T E -

Article 1^{er} : Dans chaque commune du département de l'Ain sont désignés les membres des commissions de contrôle dont les noms figurent dans les tableaux annexés au présent arrêté.

Article 2 : La commission est chargée de l'établissement et la révision de la liste électorale. Elle a accès au répertoire électoral unique.

Le secrétariat est assuré par les services de la commune.

Article 3 : Le secrétaire général de la préfecture, les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Bourg-en-Bresse, le

27 OCT. 2023

Pour la Préfète,
La secrétaire générale,



Virginie GUERIN-ROBINET

**Communes de 1 000 habitants et plus
dont le conseil municipal est composé de deux listes**

COMMUNES	désignation des membres	5 conseillers municipaux <i>(à l'exception du maire, des adjoints et des conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription sur la liste électorale)</i>				
		1er conseiller municipal de la liste majoritaire	2ème conseiller municipal de la liste majoritaire	3ème conseiller municipal de la liste majoritaire	1er conseiller municipal de la 2ème liste (minoritaire)	2ème conseiller municipal de la 2ème liste (minoritaire)
MONTLUEL	Titulaire	Christian PRADIER	Irène TOST	Laurence RAVEROT	Nathalie MONDY	Jean-Claude PERON
	<i>Suppléant</i>					